

Retrouvez-nous sur :
www.ad-in.eu



AD-In

Alimentation Durable Inclusive

Diagnostic de territoire Charleroi



Un diagnostic de territoire, pour quoi faire ?

Ce diagnostic de territoire a été réalisé dans le cadre du projet Alimentation Durable Inclusive (AD-In). Il vise à identifier les forces vives d'un territoire et les initiatives portées par la dynamique territoriale en place autour de la thématique de l'alimentation durable. Les informations ici présentées ont été collectées dans le cadre d'entretiens avec des acteurs du territoire.

Les partenaires du projet AD-In s'inscrivent dans une volonté de déployer ce projet en s'appuyant sur l'existant mais aussi de favoriser la poursuite et la pérennisation de la réflexion et des actions autour de l'alimentation durable inclusive pour tous les acteurs du territoire intéressés par cette question. Ce diagnostic est avant tout un outil de réflexion.

Ce diagnostic n'a pas pour ambition d'être exhaustif et peut être modifié en fonction des nouvelles informations collectées et des avancées engrangées sur un territoire. Ce diagnostic n'est qu'une photo d'une situation à un moment donné.



Table des matières

1. Fiche d'identification du territoire	5
1.1. Données socio-économiques	5
1.2. Données de santé	6
1.3. Données agricoles	8
2. Identité politique du territoire.	9
2.1. Répartition des compétences.	9
2.1.1. Les Espaces Citoyens	11
2.1.2. Plateforme Santé communautaire	12
2.1.3. Plateforme alimentaire (en cours de réflexion)	12
2.2. Dispositifs locaux	13
2.2.1. Charleroi Ville Santé	13
2.2.2. PCS - Commission Santé (coordonnée avec Charleroi Ville Santé) .	15
2.3. Comité de développement stratégique de Charleroi Sud-Hainaut	16
2.4. Conseils de participation de la Ville de Charleroi	16
2.5. Agence de développement local urbain	16
3. Développement de l'alimentation durable sur le territoire	17
3.1. Initiatives du secteur public	17
3.2. Initiatives issues du secteur associatif/privé	18
3.2.1. Coopéco	18
3.2.2. Charleroi, Ville fertile	18
3.2.3. Ceinture Aliment-Terre pour Charleroi métropole	19
3.2.4. Communecter	19
3.2.5. Charleroi Nature	20
3.2.6. Les mutualités	20
3.2.7. Aide alimentaire	22

Chef lieu d'arrondissement¹, Charleroi se situe en Province de Hainaut, en Région wallonne. Elle est la 3^e plus grande ville de Belgique (après Anvers et Gand), la première de Wallonie en termes de nombre d'habitants. La Ville de Charleroi regroupe 14 anciennes communes (Couillet, Dampremy, Gilly, Gosselies, Goutroux, Jumet, Lodelinsart, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Monceau-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Montignies-sur-Sambre, Ransart, Roux), désormais réparties en 5 districts (Centre, Est, Ouest, Nord, Sud).



1. La Belgique est divisée en 43 arrondissements administratifs, subdivision au sein d'une même Province. L'arrondissement administratif de Charleroi comprend 14 communes (à ne pas confondre avec les 14 anciennes communes qui forment actuellement la ville de Charleroi) pour un total d'environ 400.000 habitants et une superficie de 555 km².

1. Fiche d'identification du territoire

1.1. Données socio-économiques

Données socio-démographiques ²	Charleroi	Hainaut	Région wallonne	Années
Population totale	202 182	1 337 157	3 602 216	01/01/2016
Revenu médian	18 437	21 009	22 212	2014
Revenu moyen	23 573	27 432	29 595	2014
Taux de chômage ³	26,4 %	18,3 %	16,1 %	2014
RIS (% total population)	4,59 %	2,50 %	2,30 %	2014
Part des moins de 20 ans (% total population) ⁴	23,4 %	23,46 %	23,43 %	01/01/2016
Part des plus de 60 ans (% total population) ³	23,2 %	24,09 %	23,93 %	01/01/2016
Familles monoparentales Femmes	12,6 %	10%	11,1 %	01/01/2016
Espérance de vie à la naissance (ans) ³	78	79,1	79,8	2000-2009
Taux de natalité (pour 1 000 habitants) ³	12,7	10,5	10,5	2015

De manière générale, les indicateurs socio-économiques de Charleroi sont plutôt relativement défavorables, comparés au reste de la Province du Hainaut et a fortiori de la Région wallonne. Les revenus médian et moyen y sont plus faibles, tandis que le nombre de personnes bénéficiant de revenus de remplacement y est très important : le taux de chômage dépasse les 25 % (10 % de plus que dans le reste de la Wallonie) et les bénéficiaires du Revenu d'Insertion Sociale (RIS) avoisinent les 5 % (presque deux fois plus qu'en Région wallonne).

Une partie importante de la population carolorégienne est ainsi placée en situation de vulnérabilité économique.

2. IWeps – WalStat - SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium

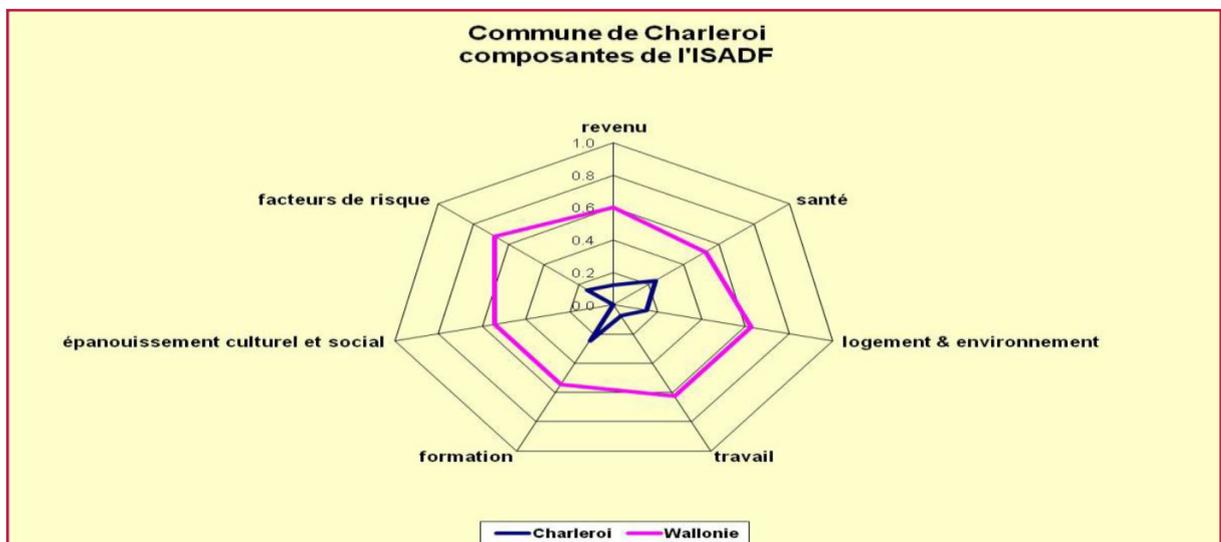
3. Comptes de l'emploi wallon, Steunpunt WSE. Calculs IWEPS

4. Registre national, Cytise (DEMO-UCL), SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium. Calculs DEMO-UCL

5. http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/webinterface/beSTAT_home/

Au 1^{er} janvier 2016, la densité de population y était de 1 980 habitants/km², soit une densité presque six fois plus élevée que celle de la Province du Hainaut (353 habitants/km²) et neuf fois plus élevée que pour celle du reste de la Wallonie (213,9 habitants au km²)⁵.

Notons que dans le cadre du Plan de Cohésion sociale, des indicateurs ont été élaborés par l'Institut Wallon d'Etudes et de Perspectives Statistiques (IWEPS) en vue de classer les différentes communes selon leur niveau de cohésion sociale. Selon l'analyse établie en 2013, la Ville de Charleroi affichait le taux global le plus mauvais des 277 communes wallonnes analysées (16,77, sur un classement allant de 16,77 à -12,17, plus le chiffre est élevé plus le niveau de cohésion sociale est mauvais). Pour ce qui concerne l'axe santé plus spécifiquement, la Ville de Charleroi se situe de nouveau parmi les taux plus élevés, (1,52, 19^e taux le plus élevé sur 277 communes, avec un taux maximum de 2,8 et un taux minimum de -2,51)⁶.



Source : <http://www.iweeps.be/indicateur-statistique/indicateur-synthese-daces-aux-droits-fondamentaux-isadf/>

1.2. Données de santé

Données de santé ⁷ 2003-2012	Charleroi	Hainaut	Région wallonne	Belgique
Mortalité - Hommes	108,5	100	97,1	88,9
Mortalité - Femmes	105,4	100	88,3	69,5

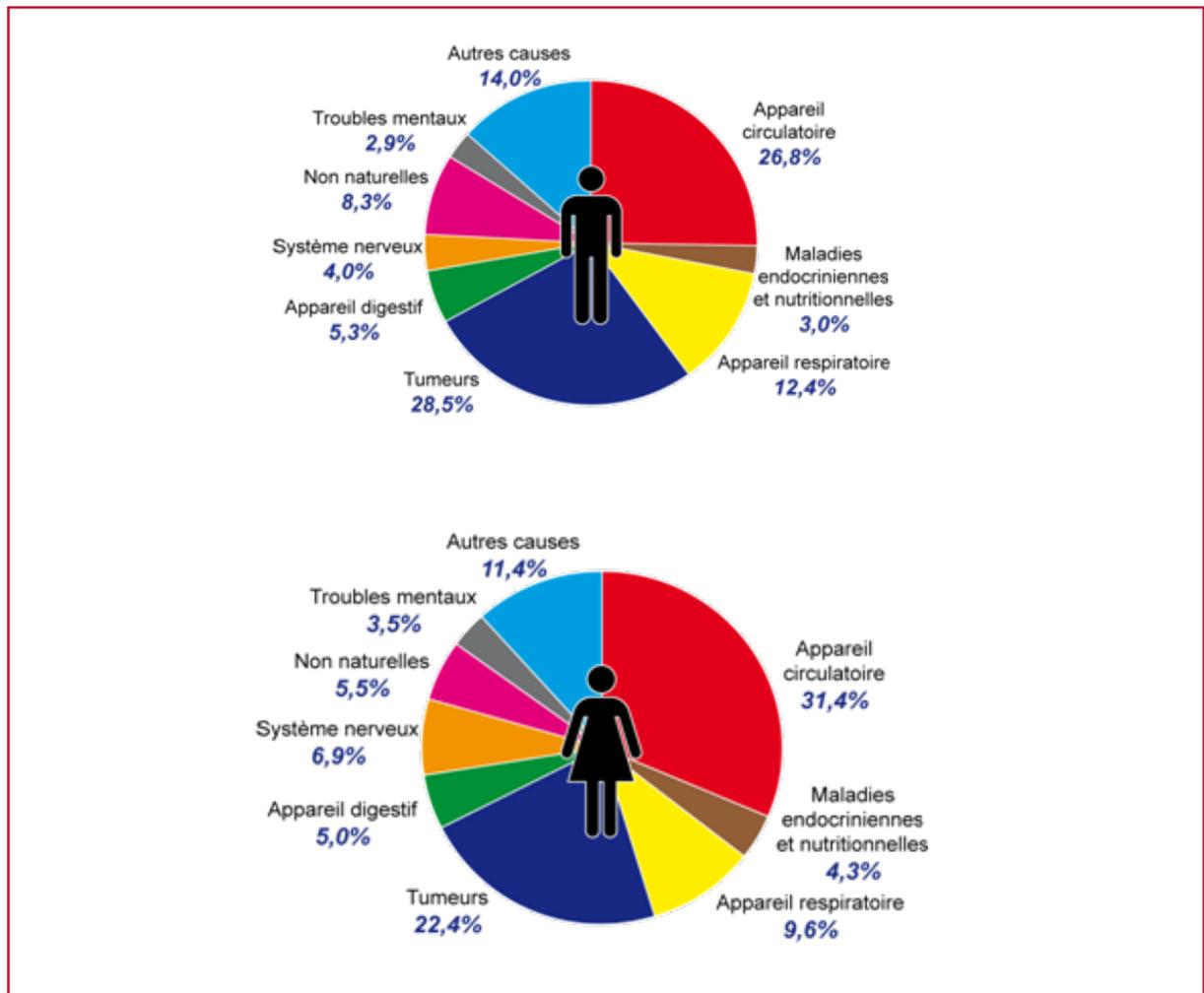
Source : OSH d'après les données du SPF Economie.

La mortalité des habitants de Charleroi, tant des hommes que des femmes, est plus élevée que la moyenne hainuyère, alors que cette dernière est déjà plus importante que pour la Région wallonne ou l'ensemble de la Belgique.

⁶ Pour plus de détails sur la construction de ces indicateurs, voir : <http://www.iweeps.be/indicateur-statistique/indicateur-synthese-daces-aux-droits-fondamentaux-isadf/>

⁷ OSH d'après les données du SPF Economie. L'indice comparatif de mortalité permet de comparer la mortalité de populations ayant des répartitions par âge différentes. La mortalité du Hainaut est prise comme référence (indice = 100).

Répartition des principales causes de décès dans l'arrondissement de Charleroi



Source : SPMA-ISP 2008-2012

Tant dans la population féminine que dans la population masculine, les principales causes de décès au sein de l'arrondissement de Charleroi (qui s'étend au-delà de la seule ville de Charleroi, comme explicité précédemment) sont liées à l'appareil circulatoire et aux tumeurs.

Comportements de santé, 2013

Consommation quotidienne en %	Hainaut	Wallonie	Belgique
Fruits	53	54,1	55,7
Légumes	77,6	76,2	77,9

Source : ISP - HIS

Ces données ne sont pas disponibles au niveau communal. La Province du Hainaut n'affiche pas de différence significative avec le reste de la Wallonie ou du pays. Toutefois, on remarque notamment que presque une personne sur deux déclare ne pas consommer de fruits quotidiennement, tandis que la consommation quotidienne de légumes semble une habitude plus ancrée puisqu'elle concerne trois quart de la population. Ce constat se reflète également en France, bien que les données de comparaison aient été collectées de manière différente.

1.3. Données agricoles

Nombre d'exploitations 2015	Superficie agricole utilisée (en ares)
20	72 115

Source : Hainaut Développement

Selon la classification "hiérarchie des communes" établie par Van Hecke (1998), mise à jour par la CPDT⁸ en 2011, Charleroi est classée comme une grande Ville. Elles sont en 5 en Belgique⁹.

Précisons également que si Charleroi présente peu d'exploitations ou de surfaces agricoles actives, en 2008, selon les données de la DGATLP¹⁰, environ 25 % (+/- 2 500 hectares) de la surface totale du sol était occupée par des espaces "naturels" (terres arables et cultures permanentes, surfaces enherbées et friches agricoles et forêt). De nombreuses friches industrielles (9,8 % du territoire) se situent également sur le territoire et bien que la pollution de certains sols puisse être un obstacle, ces espaces peuvent être considérés comme des opportunités pour développer des niches d'agriculture urbaine hors sols¹¹.

8. Conférence Permanente du Développement Territorial

9. <http://www.iweps.be/indicateur-statistique/hierarchie-urbaine/>

10. Direction générale de l'Aménagement du Territoire du Logement et du Patrimoine

11. Charte du PCDN de la Ville de Charleroi – Charleroi nature 2014

2. Identité politique du territoire

2.1. Répartition des compétences

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Charleroi repose sur une majorité PS-MR-CDH depuis les élections de 2012. Les prochaines élections communales auront lieu en 2018. Le Bourgmestre est Paul Magnette (PS), également Ministre-Président de la Wallonie. La loi belge interdisant le cumul des fonctions de Bourgmestre et de Ministre, Françoise Daspremont (PS) a été désignée comme Déléguée aux affaires mayORAles.

Paul MAGNETTE Bourgmestre en titre	PS	Sécurité • Budget • Culture • Aménagement urbain • Mobilité
Françoise DASPREMONT 1 ^{er} Echevine Déléguée aux Affaires mayORAles	PS	Finances • Relations internationales • Relations publiques • Protocole • Associations patriotiques • Cimetières
Cyprien DEVILERS 2 ^e Echevin	MR	Propreté • Environnement • Espaces verts, bien-être animal et Ecologie urbaine
Mohamed FEKRIOUI 3 ^e Echevin	CDH	Famille et Accueil de la petite enfance • Personne handicapée • Santé • Intégration sociale et Egalité des chances • Patrimoine remarquable.
Philippe VAN CAUWENBERGHE 4 ^e Echevin	PS	Sports • Affaires économiques • Commerce • Marchés
Julie PATTE 5 ^e Echevine	PS	Enseignement • Jeunesse • Folklore • Traditions
Serge BEGHIN 6 ^e Echevin	PS	Aînés • Quartiers et Participation • Vie associative et Politique des Grandes villes
Anne-Marie BOECKAERT 7 ^e Echevin	PS	Etat-civil • Population • Tourisme
Ornella CENCIG 8 ^e Echevin	MR	Logement • Urbanisme • Etablissements classés
Eric GOFFART 9 ^e Echevin	CDH	Travaux, Bâtiments, Infrastructures sportives, Voiries et Sécurité routière, en charge de la Régie foncière.
Eric Massin Centre Public d'Action Sociale (CPAS)	PS	Président

Quatre échevins sont identifiés comme pouvant être intéressés par le projet AD-In¹². Ces quatre échevins, ou leurs représentants, ont été rencontrés dans le cadre d'un entretien individuel.

Cyprien Devillers, 2^e Echevin

Compétences : Propreté • Environnement • Espaces verts • Bien-être animal et Ecologie urbaine.

La politique de cet échevinat s'organise autour de deux chantiers principaux : la propreté de l'espace public et, en corollaire, la gestion des déchets - en collaboration, notamment avec l'ICDI¹³ - et la gestion des Espaces verts de la Ville.

Mohamed Fekrioui, 3^e Echevin

Compétences : Famille et Accueil de la petite enfance • Personne handicapée • Santé • Intégration sociale et Egalité des chances et Patrimoine remarquable.

La politique de cet échevinat se concrétise notamment dans le cadre du label Charleroi Ville Santé, décrit par la suite. Les prochaines priorités santé pour la Ville de Charleroi seront décidées dans le cadre d'un Forum intersectoriel organisé dans le courant de l'année 2017, avec la volonté affichée de mettre en place une politique de santé transversale qui puisse impliquer l'ensemble des compétences réparties au sein des différents échevinats.

Serge Beghin, 6^e Echevin

Compétences : Aînés • Quartiers et Participation • Vie associative et Politique des Grandes villes.

Plusieurs projets développés dans le cadre de cet échevinat paraissent des portes d'entrée pertinentes pour évoquer les questions de l'alimentation durable. Nous pensons notamment au réseau JAQUADY ou encore aux conseils de participation, deux dispositifs évoqués plus en détail par la suite.

Eric Massin, Président du CPAS

L'intérêt du CPAS de Charleroi pour le projet AD-In, puisqu'il en est l'un des partenaires associés, s'inscrit dans une politique plus large en faveur du développement durable perçu comme un enjeu central, mais auquel il serait intéressant de rattacher toutes les catégories de la population, y compris les personnes précarisées qui fréquentent les différents services du CPAS et qui sont parfois face à d'autres nécessités quotidiennes plus urgentes. Actuellement, cette thématique du Développement Durable est déjà abordée, mais elle est plus souvent utilisée dans le cadre d'autres objectifs comme la cohésion sociale. Il s'agirait donc de tenter d'inverser quelque peu la tendance et de faire du développement durable un objectif en soi, une politique à part entière pour la Ville de Charleroi et non pas simplement un outil au service d'autres enjeux.

Le CPAS de Charleroi pilote plusieurs dispositifs en la matière.

12. Le service cohésion sociale dépendant du cabinet de l'Echevin Serge Beghin a été rencontré dans le cadre de la présentation du réseau JAQUADY et des conseils de citoyenneté, initiatives présentées par la suite.

13. Intercommunale de collecte et de valorisation des déchets ménagers de la Région de Charleroi.

2.1.1. Les Espaces citoyens

Répartis sur quatre territoires (Marchienne-Docherie ; Dampremy ; Gosselies et Marchienne-Porte ouest), les Espaces citoyens font partie du service de l'Action collective du CPAS de Charleroi. Ils poursuivent des objectifs communs, dont celui de favoriser la cohésion sociale dans les quartiers et de lutter contre l'isolement et toutes les formes d'exclusion sociale. Par le biais d'activités multiples et intergénérationnelles, déployées par des équipes de travailleurs sociaux, en collaboration avec les citoyens, les Espaces citoyens se veulent des lieux d'accueil pour tous.



En 2007, dans le cadre des mesures prises par la Région wallonne pour la réduction des pollutions atmosphériques dans les quartiers ouest de Charleroi, les Espaces citoyens ont été identifiés comme acteurs pertinents en tant qu'interfaces de communication entre les autorités publiques et les entreprises, d'une part, et les riverains, d'autre part ; ainsi qu'en tant que porteurs de projets communautaires en matière de prévention santé. Depuis, c'est essentiellement ce rôle de porteurs de projets qui s'est développé.

Dans les quartiers nord, centre et ouest de Charleroi, est donc menée aujourd'hui une action inclusive de sensibilisation des populations en précarité en vue d'agir sur plusieurs déterminants d'une qualité de vie durable. Cette action, déclinée en de multiples projets, est :

- transversale (inclut l'ensemble des Espaces citoyens du CPAS de Charleroi) ;
- partenariale (implique un groupe de partenaires externes spécialisés dans les secteurs sanitaires et environnementaux) ;
- participative (amène les publics à co-construire les actions) ;
- concentrée sur le bien-être, la santé et le milieu de vie des populations via des activités collectives proposant un accès économique, écologique et sain à des ressources de nature à améliorer le bien-être. En matière d'alimentation, citons ainsi les petits déjeuners équilibrés, ou encore de la sensibilisation aux produits de saison ou issus de producteurs locaux. La participation des Espaces citoyens aux activités proposées dans le cadre d'AD-In s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées sur le terrain.

2.1.2. Plateforme Santé Communautaire

C'est l'un des axes forts du partenariat piloté par l'Espace citoyen de Dampremy en particulier. Cette plateforme concentre depuis plusieurs années ses actions dans le secteur de la santé environnementale. Elle réunit des partenaires diversifiés (CLPS, les mutuelles, l'ONE, l'OSH...), dont notamment Charleroi Ville Santé avec qui des ponts sont déjà tissés. L'ensemble des Espaces citoyens participent à cette dynamique.

La plateforme a pour objectifs d'informer et de sensibiliser les citoyens à prendre en main leur santé et leur milieu de vie. Plusieurs projets sont à son actif : citons ainsi l'organisation de journées à thème pour le grand public ou à destination de professionnels ("Bien air", "Les bons tuy'eaux", "Bien dans son assiette, bien dans ses baskets", "A l'eau, t'as pas d'savon ?"...).

2.1.3. Plateforme alimentaire (en cours de réflexion)

Le CPAS a pour projet de développer, en partenariat, sur le territoire de Charleroi une plateforme alimentaire ayant pour mission d'offrir des conditions logistiques optimales de récolte des invendus de la grande distribution et permettre leur répartition auprès des acteurs de l'aide alimentaire. L'objectif est de faciliter une meilleure adéquation entre offre et demande par la mise en place d'une approche globale et cohérente afin d'éviter que toutes les associations/institutions publiques ne doivent investir beaucoup de temps et de moyens dans la récolte mais aussi le tri de ces différents invendus. Ce projet est l'un des axes forts de la note de politique générale du CPAS de Charleroi. Le projet Soreal¹⁴ de Mons est une source d'inspiration à cet égard mais le projet sera adapté en fonction des besoins et des réalités de terrain de Charleroi. Espace Environnement accompagne méthodologiquement ce projet.



¹⁴. <http://www.rsumb.be/relais-social-28.html>

2.2. Dispositifs locaux

2.2.1. Charleroi Ville Santé¹⁵

Labélisée Ville Santé depuis 2007, suite à la mise en place d'un échevinat de la santé à part entière, la Ville de Charleroi organise différentes activités en lien avec la promotion de la santé et réunit un comité de pilotage, composé des acteurs locaux en lien avec la thématique de la santé, conçue au sens large en prenant en compte tous les déterminants de la santé. Ce dispositif est coordonné par Michèle Lejeune, placé sous la compétence de l'Echevinat de la Santé.

Programme "Ville Santé" de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Programme mis en place par l'OMS en 1986, les Villes santé ont pour objectif de promouvoir la "santé pour tous" à un échelon local, en faisant des décideurs locaux des acteurs privilégiés de cette question. Inspirées de la Charte d'Ottawa, les Villes Santé visent à agir sur l'environnement global des citoyens en prenant en compte l'ensemble des déterminants sociaux de la santé (conditions de vie et de travail, environnement physique et socio-économique, accessibilité à des services de soins de qualité...).

Elles s'organisent autour de plusieurs grands principes : un engagement pour la promotion de la santé, des prises de décisions politiques, des actions intersectorielles, une participation de la communauté, l'innovation et des politiques saines de santé publique.

En Région wallonne, 8 villes sont labélisées Ville Santé, réunies au sein du Réseau belge francophone des villes santé (accrédité par l'OMS en 2011), 3 d'entre elles sont des communes du Hainaut.

Plusieurs actions ont été déployées autour de l'alimentation, notamment à destination des salariés d'une dizaine d'institutions – Ville, CPAS, Mutuelle, Hôpitaux... - par le projet "Un Lunch plein de Punch". En alliant activité physique (exercices à pratiquer au bureau pour éviter les problèmes liés à la sédentarité) et alimentation (recettes pratiques et faciles mais équilibrées pour le repas pris sur son lieu de travail), ce projet visait à déployer une approche globale.

Des tentatives de sensibilisation à destination des publics plus précarisés ont également été mises en place. Précédemment, des visites de supermarché ont ainsi été organisées avec des groupes de bénéficiaires des Espaces Citoyens du CPAS de Charleroi. Cette initiative a néanmoins été arrêtée en raison des contraintes matérielles liées à ce type de visite.

15. Les informations ici présentées ont été recueillies lors d'un entretien individuel avec un représentant du label Charleroi, Ville santé, ainsi que lors de l'entretien avec l'Echevin de la santé.

Il est à noter qu'entre 2012 et 2014, Charleroi Ville Santé a développé une collaboration avec les différentes épiceries sociales, et plus particulièrement "Promotion Famille" (et ses 6 antennes – remplacée par l'asbl Nemésis, également présente sur le territoire de Courcelles), en vue d'offrir aux bénéficiaires l'accessibilité à des paniers de fruits et légumes (frais, locaux et de saison), "De l'épicerie sociale à l'épicerie solidaire". Une enquête avait précédé la concrétisation de ce projet et fait ressortir un intérêt de la part des bénéficiaires de ces épiceries sociales pour ce type de produits. Cette mise à disposition de paniers a été rendue possible au sein d'une épicerie sociale, toutefois, il semble qu'aucun bénéficiaire n'y ait eu recours. Les freins identifiés ont notamment été l'obligation de réserver une semaine à l'avance et l'obligation de payer au moment de la réservation. Ce projet a été mis entre parenthèse, il s'accompagnait d'une volonté de mise en réseau des différentes épiceries sociales de l'entité carolorégienne. Toutefois, le manque de stabilité (en raison du manque de moyens financiers de certaines institutions) a également complexifié le projet, qui lui aussi est actuellement en latence.

Quatre activités déployées dans le cadre du Label Charleroi Ville Santé apparaissent comme des opportunités de collaboration pour le projet AD-In :

Plat Net Santé (Activité en cours)

Ce dispositif, qui existe depuis 5 ans maintenant, propose aux acteurs du secteur HORECA d'inscrire à leur carte des plats répondants à différents critères diététiques¹⁶. Pour ce faire, ces restaurateurs sont accompagnés par une diététicienne, soit pour identifier certains plats déjà existants à la carte et répondant aux critères du label, soit pour modifier certains plats pour qu'ils répondent aux dits-critères. Pour faciliter la lecture des cartes par le consommateur, ces plats sont identifiés par un logo spécifique. Il est à noter qu'au fil du temps, certains critères ont été allégés afin de rendre cette labellisation plus accessible et éviter de décourager le secteur HORECA. Le partenariat serait plus aisé avec les brasseries et sandwicheries qu'avec les restaurants à proprement parler.

Conférence Santé/Bien-être (Activité en cours)

Charleroi Ville Santé organise, environ 10 fois par an selon les opportunités, des conférences à destination du grand public sur base de thématiques avalisées par les membres du Comité de pilotage. Ces conférences ont pour objectif d'apporter des informations générales aux citoyens sur un sujet déterminé, mais également de les renseigner sur les possibilités existantes sur le territoire de Charleroi.

Forum intersectoriel (Activité à venir)

Les objectifs de Charleroi Ville Santé sont déterminés à l'occasion d'un forum intersectoriel réunissant les principaux acteurs de la santé, dans son aspect multidimensionnel, du territoire. Au cours de cette rencontre sont définis les priorités et les publics-cibles sur lesquels travailler au cours des prochaines années.

Le prochain Forum intersectoriel interviendra en fin d'année 2017.

16. Plus de légumes frais que de viande/poisson et féculents dans le respect de leurs saisons ; peu de sel, mais plus d'épices, d'herbes ou d'aromates ; une matière grasse ajoutée contrôlée en quantité et en qualité (huile végétale, crème fraîche à moins de 20 % de MG) ; un contrôle sur les graisses animales grâce au choix des viandes ou charcuteries proposées ; pas de friture ; pas de graisse ni de sucre ajoutés dans les desserts (facultatif).

Journée santé (2^e édition en 2018)

En octobre 2016, Charleroi Ville Santé a mis en place la première journée santé sur le territoire carolorégien, avec pour thème l'intergénérationnel. Au vu de la charge de travail nécessitée par l'organisation d'une telle journée, celle-ci n'aura lieu que tous les deux ans – demande du comité de pilotage, face à la suggestion de l'échevin d'organiser une journée annuelle – et la seconde édition se tiendra en 2018.

2.2.2. PCS – Commission Santé (coordonnée avec Charleroi Ville Santé)

Plan de cohésion sociale⁸

Mise en place par la Région wallonne, la seconde Programmation de Cohésion Sociale 2014-2019 vise à appuyer les villes et communes dans leurs efforts pour garantir à tous les citoyens l'accès à 6 droits fondamentaux, repris dans les compétences régionales, en vue de développer une société solidaire et respectueuse de l'environnement.

Ces six droits sont les suivants :

- l'accès à un revenu digne ;
- l'accès à la protection de la santé, à l'aide sociale et médicale ;
- l'accès à un logement décent et un environnement sain ;
- l'accès au travail ;
- l'accès à la formation ;
- l'accès à l'épanouissement culturel et social.

De manière plus générale, les PCS visent le développement des quartiers, la lutte contre les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité. Chaque PCS s'organise autour de quatre axes :

- l'insertion socioprofessionnelle ;
- l'accès à un logement décent ;
- l'accès à la santé et le traitement des assuétudes ;
- le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Les PCS ont pour objet de déployer une approche partenariale et de mise en réseau.

L'axe santé du Plan de Cohésion sociale est géré en collaboration avec Charleroi Ville Santé. Ses priorités d'action pour les années à venir aborderont notamment la question de la santé mentale.

2.3. Comité de développement stratégique de Charleroi Sud-Hainaut¹⁷

Ce Comité est principalement composé d'acteurs du monde économique et politique, ainsi que des représentants des organisations syndicales. Ces membres ont pour mission de penser les orientations favorables au développement du territoire, spécifiquement dans une visée supra-communale.

IGRETEC¹⁸ est en charge du secrétariat et du soutien technique de ce Comité. Ce dispositif apparaît intéressant comme lieu d'essai pour le projet AD-In, mais lorsque les premiers résultats auront pu être dégagés. Ce dispositif est également intéressant car il peut être considéré comme le pendant carolo de l'IDEA, partenaire associé d'AD-In.

2.4. Conseils de participation de la Ville de Charleroi¹⁹

Approuvés par le Collège communal en 2013 et portés par le Plan de Cohésion sociale, ces Conseils ont pour objectif de dynamiser la participation citoyenne. Les objectifs de ce dispositif sont de permettre aux citoyens de faire des propositions aux élus mais aussi d'élaborer concrètement des projets d'intérêt collectif. Il est prévu qu'un tel Conseil soit mis en place dans les 5 districts. 6 catégories de citoyens peuvent présenter leur candidature : les habitants, les comités de quartier, les commerçants et professions libérales, les écoles, les centres culturels et la vie associative. Les candidats intéressés doivent présenter leur candidature et sont désignés par tirage au sort. Chaque Conseil a également pour mission d'élaborer un diagnostic des ressources et besoins de la zone.

Parmi les 5 mots clés qui caractérisent les missions de ces Conseils, se trouve le développement durable en tant qu'objectif à part entière. L'un de ces Conseils a ainsi œuvré pour l'organisation d'un marché bio au sein de son secteur.

2.5. Agence de développement local urbain²⁰

Ce dispositif a pour objet "d'œuvrer à la requalification de quartiers/parties du territoire sur base de périmètres d'action arrêtés par le Collège ou le Conseil. Ces périmètres seront formalisés à travers un programme de développement urbain (PDU) tel que le prévoient les autorités régionales²¹. Cette agence apparaît notamment comme un interlocuteur pour évoquer l'allocation des différents sols et encourager des initiatives d'agriculture urbaine. Plusieurs acteurs rencontrés lors du diagnostic ont cité ce dispositif comme un interlocuteur pour permettre le déploiement d'initiatives d'agriculture urbaine.

17. Les informations ici présentées ont été recueillies sur le site internet de l'institution.

18. Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économiques.

19. Les informations ici présentées ont été recueillies lors d'un entretien individuel avec le service de cohésion sociale de la ville de Charleroi.

20. Les informations ici présentées ont été recueillies sur le site internet de l'institution.

21. <http://www.charleroi.be/actualit/une-adlu-pour-acc-t-rer-la-redynamisation-urbaine-charleroi>

3. Développement de l'alimentation durable sur le territoire

3.1. Initiatives du secteur public

Réseau JAQUADY (Jardins de QUartier DYnamiques)²²

Fondé en 2004, le Réseau JAQUADY, développé par le Service Cohésion sociale et participation de la Ville de Charleroi et soutenu financièrement dans le cadre de la politique des Grandes Villes, favorise l'émergence de jardins partagés sur le territoire de Charleroi. Actuellement, le réseau compte 17 jardins répartis dans les 5 districts, tandis que d'autres demandes sont en attente pour intégrer le réseau. Ce sont, en moyenne, 150 bénéficiaires qui fréquentent ces différents jardins. La plupart de ces jardins sont présentés dans le cadre de fiches didactiques destinées à en faire la promotion. Ces jardins sont portés par des groupements citoyens, mais dans lesquels s'inscrivent également, en partenariat, des institutions et associations.

Le plus souvent, la création d'un jardin découle d'une volonté citoyenne de réhabiliter des terrains inutilisés et laissés en friche. L'équipe du réseau JAQUADY a un rôle facilitant dans la mise à disposition de ce type de terrain, notamment lorsque le propriétaire est une personne privée, qu'il s'agit de contacter et de convaincre de mettre son bien à disposition. Dans certains cas, ces terrains sont la propriété d'un membre du groupe porteur – le plus souvent, une association – qui souhaite tirer le meilleur parti d'un terrain situé à proximité de ses bâtiments.



Devenir membre du réseau, après signature d'une charte d'engagement, permet d'obtenir à la fois un soutien matériel par la mise à disposition des outils nécessaires à la création et l'entretien du jardin, mais aussi un soutien formatif par le biais de conférences, de matinées d'échanges et d'ateliers organisés au profit des groupes porteurs des différents jardins ; des ateliers cuisine ont ainsi déjà été mis en place en partenariat avec l'un ou l'autre jardin du réseau.

Généralement, ces jardins sont à front de rue pour leur donner une plus grande visibilité dans le quartier, renforçant le sentiment de sécurité et le niveau de propreté des espaces publics situés à proximité.

L'objectif de ces jardins est avant tout de favoriser la cohésion sociale, de permettre aux habitants d'un quartier de se réapproprier leur espace de vie et de lutter contre l'isolement social. Toutefois, chaque jardin développe un projet qui lui est propre et défend ses spécificités. Pour certains, les enjeux environnementaux et de santé sont partie prenante du projet.

Le réseau JAQUADY a la volonté d'établir un lien plus fort entre les jardins et la question de l'alimentation durable, pour "passer de la terre à l'assiette". Si certaines initiatives ont déjà été menées, cette étape n'a pas encore été franchie et un soutien extérieur pourrait être un plus pour concrétiser cette volonté.

22. Les informations ici présentées ont été recueillies lors d'un entretien individuel avec le service de cohésion sociale de la ville de Charleroi.

3.2. Initiatives issues du secteur associatif/privé

3.2.1. Coopéco²³

Coopéco est un "Super-marché" coopératif et participatif, dont le magasin a ouvert en octobre 2016. Au moment d'écrire ce diagnostic, il rassemble 300 coopérateurs réunis par la volonté de trouver une alternative à la grande distribution. Cette initiative s'inscrit pleinement dans l'idéologie de l'alimentation durable puisqu'elle vise à "offrir à chacun une nourriture de qualité et des prix accessibles. Le tout dans une démarche respectueuse de l'environnement et de l'humain"²⁴.

Coopéco a été cité par de nombreux acteurs lors du diagnostic de territoire comme l'un des partenaires privilégiés pour le développement de l'alimentation durable sur le territoire.

L'initiative se développe autour de 4 piliers : la santé, l'environnement, l'aspect humain et l'équilibre du porte-monnaie. Pour ce faire, le magasin est achalandé par des producteurs locaux, en circuits-courts en favorisant une production éthique et de saison et en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Pour devenir coopérateur, il s'agit d'acquérir une part de la SPRL²⁵ et de s'engager à offrir mensuellement 3 h de son temps au sein de l'un des groupes de travail, dénommés caddies, organisés autour de différentes thématiques (communication, achat des produits, organisation du magasin...). Une équipe de pilotage – composée des référents de chaque caddie – assure le suivi des avancées des différents caddies. Les décisions sont prises lors d'assemblées générales bimensuelles. Les coopérateurs sont à la fois travailleurs, propriétaires et clients du Super-marché.



3.2.2. Charleroi, Ville fertile

Projet soutenu par Présence Actions Culturelles de Charleroi, Espace Environnement et le jardin du parc – jardin partagé situé au cœur de Charleroi –, cette initiative a pour but de soutenir et de développer les projets d'agriculture urbaine au cœur de Charleroi. Actuellement, une première rencontre a eu lieu au début de l'année 2017 visant la mise en réseau de projet, l'échange de pratiques ou encore la présentation d'outils. Un second moment de rencontre a été organisé autour de la projection d'un documentaire sur l'agriculture urbaine.

23. Cette description se base à la fois sur les informations reprises sur le site internet Coopéco, sur des échanges informels avec plusieurs coopérateurs – lors d'événements organisés autour de l'alimentation durable –, par des échanges de mail avec l'équipe de pilotage ainsi que sur les informations recueillies lors du Focus group auquel a pris part un représentant de Coopéco.

24. <https://coopéco-supermarche.be/>

25. Société privée à responsabilité limitée

3.2.3. Ceinture Aliment – Terre pour Charleroi métropole²⁶

Ce projet est porté principalement par trois institutions : Espace Environnement (partenaire AD-In), BioWallonie et Saw-B (spécialisé dans l'économie sociale et les circuits courts).

Il a pour but de repenser le système alimentaire à une échelle locale, en prenant en compte à la fois l'offre, l'accès et l'approvisionnement en produits locaux et bio. Un objectif plus général de sensibilisation des citoyens à une alimentation saine et locale est également l'un des fils rouges de la démarche. Pour autant, les porteurs du projet appuient leur démarche sur un constat qui serait une demande locale forte (et en partie non rencontrée) pour des produits locaux et bio sur le territoire de Charleroi. La ceinture aliment-terre liégeoise est l'une des sources d'inspiration de ce projet.

Le territoire visé est celui de Charleroi métropole (pensé en tant que bassin de vie, territoire plus large que l'arrondissement administratif), notamment en vue de créer plus de lien entre des territoires "consommateurs" et des territoires "producteurs".

En début d'année 2017, une première rencontre a été organisée en vue de présenter la démarche, une quarantaine d'acteurs ont répondu présents, pour la plupart issus du secteur de la production. La mise en place concrète de ce projet va pouvoir débuter suite à l'obtention d'une subvention de l'Agence pour l'entreprise et l'innovation (AEI). Celle-ci permettra notamment l'engagement d'un équivalent temps-plein en charge de la coordination et de l'animation de la ceinture aliment-terre.

Les trois prochaines étapes prévues sont : un diagnostic de la demande et de l'offre en produits locaux et bio ; l'identification des besoins des acteurs, des enjeux et freins tant au niveau de la production, de l'approvisionnement, de la distribution que de la consommation et, enfin, la co-construction d'un plan d'action afin de faire se rencontrer l'offre et la demande.

3.2.4. Communecter²⁷

Projet porté par la maison pour associations (MPA) de Charleroi, ce projet vise à construire une communauté d'échange de services et de biens entre citoyens et/ou associations du territoire. Plus largement, ce projet vise également à aider à l'émergence de projets par le biais de la coopération. Est notamment cité en exemple la création d'un jardin partagé par le rassemblement des forces vives d'un quartier.



26. Actuellement, les porteurs du projet n'ont pas été rencontrés. Cette description se base sur un entretien téléphonique avec le porteur du projet au niveau de la SAW.B ainsi que sur les documents transmis par ce dernier. Un entretien pourra être organisé lorsque le projet sera plus avancé.

27. <http://www.mpa80.be/communecter-plateforme-de-collaboration-associations-afterwork-dinfo-2211/>

28. Les informations ici présentées ont été recueillies sur le site internet de l'institution. Un représentant de Charleroi nature était également présent au Focus Group du 29 mars 2017.

3.2.5. Charleroi Nature²⁸

Fondée en 2009, Charleroi Nature est une asbl environnementale dédiée à la protection et à la valorisation du patrimoine naturel de Charleroi. Elle axe ses actions, notamment autour du Développement Durable et de l'Eco-citoyenneté.

Dans le cadre de ses missions, Charleroi Nature s'est vu confier, par la Ville de Charleroi, la restauration et la protection de la biodiversité, notamment par la coordination du Plan communal du développement de la nature (PCDN), outil participatif qui vise à mobiliser les acteurs locaux, dont les citoyens. Le PCDN permet la mise en place de différentes actions concrètes. Ainsi, la programmation 2016-2017 prévoit notamment des formations à l'arboriculture fruitière, accessibles à l'ensemble des citoyens.

Par ailleurs, l'asbl para-communale a également mis en place un réseau de grainothèques au sein des bibliothèques de la ville. Pour dynamiser cette initiative, ont été organisées en parallèle des bourses aux plantes ou des bourses d'échanges de semences. Actuellement, ce projet est en réflexion en vue de rendre les bibliothèques plus automnes par rapport à la gestion de leur grainothèque.



3.2.6. Les mutualités

Nous avons choisi d'intégrer les activités des mutualités dans ce diagnostic car elles ont été identifiées par plusieurs acteurs du territoire comme des partenaires intéressants pour aborder la question de la promotion de la santé et plus, spécifiquement l'alimentation. Les mutualités ont notamment créé un certain nombre d'outils autour de cette thématique – parfois en y impliquant un angle d'approche lié à l'alimentation durable – utilisés par plusieurs acteurs du territoire de Charleroi. Une collaboration semble par ailleurs exister entre des mutualités d'obédiences différentes qui se retrouvent autour de projets communs. À titre d'exemple, la Mutualité Chrétienne et Solidaris ont toutes deux participé à des projets mis en place par le label Charleroi, Ville Santé. Dans le cadre de ce diagnostic, seule la Mutualité Chrétienne a répondu positivement à notre sollicitation d'entretien individuel. Nous avons donc rencontré un représentant de l'asbl Promusport en charge de la promotion de l'activité physique et de la promotion de la santé pour l'antenne du Hainaut oriental de la Mutualité Chrétienne. Les informations relatives à Solidaris sont uniquement issues de recherches documentaires.

28. Les informations ici présentées ont été recueillies sur le site internet de l'institution. Un représentant de Charleroi nature était également présent au Focus Group du 29 mars 2017.

Mutualité Chrétienne

Le travail autour de la thématique de l'alimentation saine et équilibrée est en cours depuis de nombreuses années sur le site Hainaut oriental, notamment en raison de demandes d'acteurs de terrain, issus du milieu scolaire, face à la problématique d'enfants en situation de surpoids. Plusieurs outils ont été développés particulièrement auprès du public enfant et adolescent. Le premier nommé "Gargouillis te souhaite un bon appétit" a eu un vif succès auprès des écoles. Un second outil a été construit, "Le Club des vitaminés", promouvant l'alimentation saine, les collations et l'importance du petit déjeuner. Une nouvelle version de cet outil est en cours de rédaction en impliquant désormais une nouvelle partie sur l'alimentation durable. Pour le public adolescent, un outil "Et toi, tu penses quoi ?" est construit sur base de phrases pouvant provoquer le débat. Cet outil comprend également une thématique "Consommation durable".

Pour le public adulte, il n'existe pas d'outils spécifiques en lien avec l'alimentation durable. Cette thématique est plutôt abordée sur base de demandes faites par les Comités locaux de la Mutualité Chrétienne. Une telle demande a notamment émergé d'un comité carolorégien voulant promouvoir les produits de saison et issus de la production locale. Des actions sont également déployées en direction du personnel, par une restructuration récente de l'offre alimentaire du restaurant d'entreprise. Des collaborations avec des acteurs du territoire de Charleroi ont également vu le jour, notamment avec les Espaces citoyens du CPAS de Charleroi ou encore certains services d'aide alimentaire.



Solidaris

Anciennement Mutualité socialiste. Les données ici présentées s'inscrivent dans une démarche plus large et touchent un territoire plus vaste que la seule ville de Charleroi. L'intérêt de Solidaris pour la thématique de l'alimentation durable se matérialise notamment dans la mise en ligne d'une "plateforme de débat pour un accès pour tous à une alimentation de qualité" visant notamment à susciter la réflexion autour des 35 recommandations issues du livre blanc rédigé par les équipes de Solidaris "Pour un accès de tous à une alimentation de qualité". Cette plateforme propose en outre une série d'outils tels que des recettes, un calendrier de saison, un kit pédagogique, etc. Une campagne "Goûtez-moi ça" a également été mise en place. L'accessibilité apparaît comme une notion fondamentale de la politique mise en place par Solidaris.

3.2.7. Aide alimentaire

Nous rassemblons ici toutes les informations que nous avons pu collecter au cours de nos différents entretiens et recherches complémentaires sur internet²⁹. Ce répertoire n'est pas exhaustif, nous nous sommes limités à la Ville de Charleroi et ses 14 communes.

	Colis alimentaire	Epicerie sociale	Restaurant social
Opération Faim et Froid – Charleroi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CPAS Charleroi - Coopérative alimentaire - "Passage 45"	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Saint-Vincent de Paul – Marchienne	<input checked="" type="checkbox"/>		
Promotion Services asbl – Monceau-Sur-Sambre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Saint-Vincent de Paul – Mont-sur-Marchienne	<input checked="" type="checkbox"/>		
Armée du Salut - Section de Jumet	<input checked="" type="checkbox"/>		
Saint-Vincent de Paul – Jumet Chef-lieu - Try – Charly	<input checked="" type="checkbox"/>		
Saint-Vincent de Paul – Jumet – Houbois	<input checked="" type="checkbox"/>		
Croix-Rouge Gilly	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Opération Faim et Froid - 'Gilly Haies'	<input checked="" type="checkbox"/>		
Opération Faim et Froid - 'Gilly Village'	<input checked="" type="checkbox"/>		
Némésis Charleroi asbl		<input checked="" type="checkbox"/>	
Croix-Rouge du Ravel (Hainaut) – Jumet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Resto du Cœur de Charleroi			<input checked="" type="checkbox"/>

La plupart de ces services sont en lien avec la Banque alimentaire du pays de Charleroi et du Centre. Un des premiers constats à poser est l'importance de ce secteur sur le territoire de Charleroi. Une tentative de mise en réseau de ces différentes structures a déjà été tentée sous l'impulsion du label Charleroi Ville Santé mais n'a pu aboutir.

Nous avons pu nous entretenir avec deux services de manière plus spécifique quant à la place de l'alimentation durable dans leurs pratiques. Nous présenterons donc leurs actions de manière plus détaillée ci-dessous.

29. Fédération des Services sociaux et bottin social du CPAS de Charleroi

Opération faim et Froid (distribution de colis – épicerie sociale – restaurant social)

Les activités sont réparties sur plusieurs sites. Des jardins communautaires ont été mis en place et la production a été redistribuée tant au niveau de l'épicerie sociale que dans les colis alimentaires. Le restaurant social est également alimenté en partie par des produits locaux, même si pas forcément complètement bio. Certains partenariats ont été mis en place avec des producteurs locaux pour alimenter l'épicerie sociale, notamment pour des produits comme le miel. Des partenariats avec la grande distribution permettent également de proposer des produits frais au sein des colis alimentaires. Le service d'insertion sociale propose également des ateliers-cuisine pour permettre aux personnes de revenir à une alimentation plus saine. L'atelier cuisine est ouvert depuis environ 5 ans, grâce au soutien de la Région wallonne qui subsidie du temps de travail, tandis que les infrastructures ont été financées par l'association elle-même.

Croix-Rouge du Ravel (distribution de colis – épicerie sociale)

Des fruits et légumes frais sont mis à disposition grâce à la récolte d'invendus. L'abondance de fruits et de légumes a permis la distribution de jus de fruits frais pour les personnes venant chercher leur colis. En période hivernale, de la soupe est également offerte. L'association vient d'acquérir une camionnette en vue de créer un bar à soupe itinérant. Lorsque des produits méconnus sont présents dans les paniers, des recettes simples y sont associées. L'association entretient également des liens avec une autre antenne située dans une région plus rurale, afin de disposer de légumes provenant de producteurs locaux.



Opérateurs partenaires

Observatoire de la Santé du Hainaut

Les Anges Gardins

Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq

Le Département du Nord

Espace Environnement



Opérateurs associés

Centre Public d'Action sociale de Charleroi

Communauté d'Agglomération du Douaisis

Groupeement Régional pour la Qualité Alimentaire

Intercommunale de développement économique et d'aménagement du coeur du Hainaut



Avec le soutien financier de



Contact

Observatoire de la Santé du Hainaut - OSH
Rue de Saint-Antoine 1- 7021 Havré - Belgique
Tél. : +32 (0)65 87 96 00 - Fax : +32 (0)65 87 96 79
Courriel : adin.interreg@hainaut.be - www.ad-in.eu